

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné qu'au cours de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui aura lieu le mardi **2 juin 2026**, à 19 h, au centre communautaire Elgar situé au 260, rue Elgar, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au 4300, boul. LaSalle (lot n° 1 183 911) et ayant pour objet de déroger :

- à l'article 36.16, lequel interdit un service au volant;
- au point 5 de l'article 292, lequel autorise un (1) seul panneau menu pour le service au volant.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Montréal, arrondissement de Verdun, le 15 mai 2026.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim